

L'INSCRIPTION DU NYMPHÉE DE MARTIGNY

par

Denis van BERCHEM et François WIBLÉ

I

En juin 1975, plusieurs fragments d'une même inscription latine furent découverts à Martigny, au cours des fouilles exécutées par François Wibl      l'emplacement de l'ancien *Forum Claudii Vallensium* (fragments A, B, C et D). Leur inventeur les rapprocha aussit  t d'un autre fragment recueilli sur le m  me site par l'arch  ologue C. Simonett, au cours de ses campagnes de 1938 et 1939, et qui offrait des caract  ristiques identiques pour la gravure des lettres comme pour la nature de la pierre qui les portait. Ce fragment fut retrouv      l'Abbaye de Saint-Maurice, mais incomplet ; un calque conserv      Berne restitue l'aspect du morceau au temps de sa d  couverte (fragment Z).

Soucieux d'inscrire ces fragments dans un contexte arch  ologique qu'ils   taient susceptibles d'  clairer, les auteurs du pr  sent article les publi  rent, avec un essai de restitution, dans les *Annales valaisannes* de 1976, o   se trouvait aussi le rapport de F. Wibl   sur les fouilles de l'ann  e pr  c  dente¹. Ils avaient reconnu, dans les fragments A et Z, qui appartiennent l'un et l'autre    la partie sup  rieure de l'inscription, les bribes d'une titulature imp  riale r  partie sur les trois premi  res lignes. Les lettres qui se lisent sur A (*-iniu-*, avec une trace du *c* qui pr  c  dait) obligent    restituer le gentilice *Licinius*, qui fut port   par trois empereurs, Val  rien (253-259 ?), Gallien (253-268) et le t  trarque Licinius (307-324). Ce dernier n'entre toutefois pas en consid  ration, ses autres noms, Valerius Licinianus, qui devraient pr  c  der Licinius, ne pouvant trouver place dans l'espace disponible de la premi  re ligne. Entre Val  rien et Gallien, les   diteurs de ces fragments ont choisi Gallien. Ils constataient, en effet, que l'inscription ne nomme qu'un empereur. L'  v  nement qu'elle comm  more s'inscrit donc dans une p  riode o   le pouvoir n'  tait partag   ni entre deux empereurs associ  s, ni entre un Auguste et un C  sar. Or Val  rien n'a r  gn  

¹ AV 1976, pp. 161-166 et pl. XVIII.

seul que pendant les quelques mois, ou quelques semaines, qui ont suivi sa proclamation par ses troupes. Après la mort de son père et de ses fils, Gallien s'est trouvé seul de 260 à son assassinat (268). Un simple calcul de probabilité faisait pencher la balance en faveur de Gallien, dont le règne a, du reste, laissé d'autres témoins dans nos régions². Mais l'épigraphie est, pour ceux qui la pratiquent, une école de modestie. Ces éditeurs avaient tort. Deux nouveaux fragments furent mis au jour en 1979, dans un espace distant de quelque vingt mètres du lieu de trouvaille des fragments A-D, et de dix mètres de celui du fragment Z³. Ils sont décrits ci-après comme fragments E et F. Le premier oblige à restituer le nom de Valérien à la première ligne ; le second entraîne une modification du texte que nous avions proposé aux lignes 3-5. Remettant notre ouvrage sur le métier, nous nous risquons à un nouvel essai de restitution, en l'assortissant, cette fois, de prudentes réserves (pl. X, B).

II

Fragment E (Inv. 79/157 A). Offrant un segment des deux premières lignes, ce bloc prend place entre A et Z. L'espace laissé libre à son sommet est d'environ 5 cm. Les lettres de la première ligne ont 6,4 cm de hauteur. Le bloc est brisé à la base de la seconde ligne.

Ligne 1 : ... LERIAN... On ne distingue du N que la base du premier jambage.

Ligne 2 : ... VGVST...

Fragment F (inv. 79/157 B). Composé de plusieurs morceaux ajustables les uns aux autres, ce bloc présente le début des quatre dernières lignes, avec les marges de l'angle inférieur gauche de l'inscription. Hauteur des lettres : 5,5 à 5,6 cm. Marge de gauche : env. 6 cm. Marge inférieure : 6 cm.

Ligne 1 : SVIS... Le dernier S est réduit à son extrémité inférieure, mais bien reconnaissable.

Ligne 2 : EXST... On ne distingue de la lettre suivante que la base d'une haste verticale.

Ligne 3 : SEVE...

Ligne 4 : NVMI...

² Inscription de Vindonissa : E. Howald und E. Meyer, *Die römische Schweiz*, Zurich 1941, n° 294 ; inscription de Saint-Léonard : D. van Berchem. Fragments d'inscriptions latines trouvés à Saint-Léonard (Valais), *Mélanges Paul Collart, Cahiers d'archéologie romande* 5, 1976, pp. 75-81.

³ Cf. F. Wiblé, AV 1981, p. 101 (une erreur de frappe s'est glissée dans les numéros d'inventaire indiqués ; il s'agit des n°s 79/157 A et B et non pas 79/159 a et b).

III

Nous avons fait observer dès 1976 que la ligne 4 de Z coïncidait avec la ligne 1 de B. Si l'on mesure sur les deux fragments la distance qui sépare le bord droit de l'inscription de la haste verticale d'une lettre qui est à coup sûr un E, dans B, un E ou un F, dans Z, on obtient, à un millimètre près, le même chiffre. Le travail du papier calque, l'épaisseur donnée au trait par le dessinateur suffisent à expliquer cette différence minime. Ainsi l'addition de Z et de B donne la hauteur de l'inscription ; mesurant env. 61,2 cm à la verticale, elle comportait sept lignes de texte.

E jouxte de près Z ; ils se partagent en effet les restes encore visibles du N de Valerianus et l'on distingue même, à la seconde ligne de E, l'arce du dernier V d'Augustus. Les exigences de la titulature obligent à situer A à la hauteur de E et de Z ; on a du reste constaté que les lettres de la première ligne étaient, comme dans E et dans Z, un peu plus hautes que celles des autres lignes ⁴.

La largeur de l'inscription ne peut être calculée avec la même rigueur que sa hauteur. Elle résultera des restitutions proposées pour chaque ligne. À cet égard, le libellé des lignes 1, 2 et 7 ne prête plus guère à contestation. Encore faut-il admettre une approximation imputable à l'étalement plus ou moins accusé des caractères et à la fréquence invérifiable des points séparatifs. La planche attachée à cet article implique une largeur de 166 cm.

IV

Les réflexions qui suivent visent à combler les lacunes de notre document. Le texte comporte deux phrases, la première prenant fin avec le mot (*ius*)*sit*. La titulature de Valérien ne pose pas grand problème, puisqu'on dispose de parallèles. Tout au plus peut-on s'interroger sur le mot qui commande le génitif *orbis*, à la ligne 3. Le titre *restitutor orbis*, longtemps exceptionnel, apparaît simultanément sur les monnaies de Valérien et de Gallien, dès 257, et entre avec eux dans l'arsenal des épithètes impériales ⁵. On ne peut exclure toutefois un possible *conservator orbis*, qui figure en légende sur un médaillon d'or à l'effigie de Gallien ⁶ et qui sera repris pour d'autres empereurs, notamment pour Aurélien.

Les difficultés commencent à cette même ligne 3, qui s'achève avec les lettres ... SIBVS. Nous avons cru pouvoir reconnaître le mot (*u*)*sibus*, fréquemment employé à propos d'établissements balnéaires. Le fragment F récemment découvert inscrit au début de la ligne 4 le possessif *suis*. La leçon *usibus suis* serait, en soi, acceptable (par exemple, *aquam usibus*

⁴ L'appréciation faite en 1976 de la hauteur des lettres de la première ligne de A (env. 7 cm) était trop généreuse ; il faut la ramener à 6,5 cm env. Nous avons donc dû modifier notre restitution graphique ; en plaçant au plus juste tous les fragments, nous obtenons, pour l'inscription, une hauteur moindre que celle restituée en 1976 (61,2 au lieu de 63 cm).

⁵ Cf. RIC V, 1, p. 33 et *passim*.

⁶ Cf. RIC V, 1, p. 131, n° 15.

suis in urbem perducere), mais on s'expliquerait mal qu'un empereur ou futur empereur ait fait exécuter des installations à son usage dans un site comme Martigny, où il n'avait sûrement pas l'intention de séjourner durablement. Il faut donc chercher autre chose. Les développements possibles étant en nombre limité, on a pensé au nom des habitants du chef-lieu FCLAUDIENSIBVS ou mieux FCLVALLENSIBVS⁷. L'adjectif *suis*, qui suit, avec la nuance affective qu'il comporte souvent dans un tel contexte⁸, suggère que ces habitants ont fait l'objet d'une faveur impériale. Le verbe *iubeo* s'accommode de plusieurs constructions. La plus classique est une proposition infinitive (*iubere aliquem aliquid facere*) ou un simple infinitif si l'exécutant n'est pas mentionné (*iubere aliquid facere*). Avec le temps et par analogie avec *imperare* et *praecipere*, on en est venu à user aussi du datif pour le destinataire de l'ordre (*iubere alicui aliquid facere*)⁹. Cette dernière solution n'est pas incompatible avec ce qui reste de notre texte, mais on voit aussitôt l'ambiguïté qui en résulte : les gens d'Octodurus ont-ils été les bénéficiaires ou simplement les exécutants de l'ordre impérial ? L'équivoque disparaît, si l'on transcrit cet ordre au passif (*iubere aliquid fieri*). Nous lisons donc *aquam perduci et nymphaeum* (ou *nymphaeum*) *exstrui iussit*, mais il faut savoir que, si le sens de la phrase est assuré, sa construction grammaticale ne l'est pas entièrement. *Aquam perducere* est couramment employé, notamment chez Frontin, pour désigner la construction d'aqueducs. On sait que les traces d'un aqueduc ont été repérées de longue date sur les flancs du Mont-Chemin¹⁰. Quant au Nymphaeum, il s'agit d'une fontaine monumentale, à plusieurs bouches ; elle devait se trouver à proximité du lieu de trouvaille des fragments. On a signalé, en 1936, la présence, dans ces parages, d'un « pavage de gros blocs de

⁷ Jusqu'au IV^e siècle, les bornes milliaires indiquent le nom officiel de la ville, *Forum Claudii Vallensium*, abrégé de différentes manières (cf. *CIL* XII 5519-5529). La plus tardive (308-323 après J.-C.) comporte la mention *F(oro) Cl(audii) Vall(ensium) Oct(oduro)*. On ne saurait donc restituer dans notre inscription, officielle, *Octodurensibus*, nom qui n'est pas attesté dans l'épigraphie. Notre proposition s'inspire d'une inscription d'Aime-en-Tarentaise (*CIL* XII, 110 - 283 après J.-C.) qui mentionne les *F(oro) Cl(audienses) Ceutrones*.

⁸ Par exemple, *CIL* III, 8031 (Dessau 510), *coloniae suae* (Philippe) ; *CIL* VI, 31242 (Dessau 646), *Romanis suis* (Dioclétien), etc.

⁹ *Thesaurus linguae latinae*, s.v. *iubeo*, col. 576 s. On signale les premiers exemples du datif dans une lettre à Atticus de Cicéron et dans un poème de Catulle. Il est vrai qu'au nom de l'orthodoxie grammaticale, les éditeurs de ces textes les ont le plus souvent corrigés, en substituant un accusatif au datif. Encore rare au premier siècle de notre ère, cette construction prévaut chez les juristes des II^e et III^e siècles, car l'on ne saurait mettre tous les exemples que nous en avons sur le compte des remaniements opérés lors de la rédaction du Digeste. Cf. Prisc., *Gramm.* III, 227, 15 ; Leumann-Hofmann-Szantyr, *Lat. Grammatik* II, Munich, 1972, p. 363.

¹⁰ Cf. A. Naef, *Indicateur d'Antiquités Suisses* 1896, p. 118 ; P. Tissières, *Réflexions sur quelques problèmes de l'eau à Forum Claudii Vallensium*, AV 1978, pp. 175-177. Des piles de l'aqueduc semblent avoir été découvertes en 1975 et 1982 (cf. F. Wiblé, AV 1976, p. 157 et ici-même, pp. 171-172).

reconnu, Trébonien Galle. Ce dernier tenta de résister, mais ses propres troupes l'assassinèrent et passèrent à Emilien. Au témoignage convergeant de toutes nos sources, Valérien était alors en Rhétie, à la tête d'une forte armée¹⁵. Investi par Trébonien Galle d'un commandement extraordinaire, qui comprenait les forces armées des deux Germanies, de la Rhétie et du Norique, il s'apprêtait sans doute à descendre par le Brenner sur la Vénétie, pour couper la route d'Emilien ou le prendre à revers. Surpris par la chute rapide de Trébonien Galle, il accepta l'investiture que lui offrait son armée et descendit en Italie pour en découdre avec Emilien. Mais la rencontre n'eut pas lieu ; le scénario se répétant, ce furent cette fois les troupes d'Emilien qui passèrent à Valérien après avoir éliminé l'usurpateur et Valérien fit son entrée à Rome où le Sénat se hâta de le reconnaître.

Dans la suite rapide de ces événements, on imagine mal que Martigny et ses habitants aient pu retenir longtemps l'attention de Valérien. Et pourtant, nous l'avons vu, le recours au possessif *suis* semble indiquer un rapport personnel. Risquons une hypothèse, sans lui attacher trop de crédit. Parmi les historiens anciens qui relatent, très succinctement du reste, les circonstances de l'avènement de Valérien, Zosime est le seul à préciser que celui-ci fut envoyé au Nord des Alpes pour y chercher les renforts nécessaires¹⁶. De Rome jusque dans la vallée du Rhin, où se trouvait le gros des légions, la route la plus directe est celle qui emprunte le col du Grand-Saint-Bernard et qui débouche sur Martigny. On peut admettre que Valérien, alors encore légat, y fit une halte et que, dans la situation politique précaire de l'été 253, il manifesta une bonne volonté qu'il se sera hâté de confirmer, une fois devenu empereur. L'inscription elle-même n'aura pas été gravée avant l'achèvement des travaux ; elle fut sans doute placée en évidence sur le nouveau nymphée.

¹⁵ Aur. Vict., *Caes.* 32,1, *milites qui contracti undique apud Raetias ob instans bellum morabantur, Licinio Valeriano imperium deferunt* ; Eutr. IX, 7, *Licinius Valerianus in Raetia et Norico agens* ; Oros. VII, 22, 1, *in Raetia*. Zos. I, 28-29 et Zon. XII, 21-22, se bornent à préciser que Valérien avait sous ses ordres l'ensemble des forces stationnées de l'autre côté des Alpes.

¹⁶ Zos., I, 28.

SOURCE DES ILLUSTRATIONS

Direction des fouilles d'Octodurus.

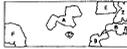
Toute reproduction, même partielle, du texte et des illustrations, et sous quelque forme que ce soit, est réservée, sans l'autorisation des auteurs.

ABRÉVIATIONS

- AS *Archéologie suisse, Bulletin de la Société suisse de pré-histoire et d'archéologie*
- ASSPA *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*
- AV *Annales valaisannes*
- CIL Corpus inscriptionum latinarum
- RIC Harold Mattingly et Edward A. Sydenham, *The Roman Imperial Coinage*, Londres 1923-
- RSAA *Revue suisse d'art et d'archéologie*
- C. Simonett Christoph Simonett, Octodurus, Kurzer Bericht über die Ausgrabungen 1938/39 in Martigny (Wallis), RSAA 1941, pp. 77-94, 175-176
- F. Wiblé,
AS 5, 1982, 1 François Wiblé, Nouvelles découvertes à Martigny-Forum Claudii Vallensium, AS 5, 1982, 1, pp. 2-14.
- F. Wiblé, AV François Wiblé, Rapports annuels sur les fouilles de Martigny, paraissant régulièrement dans les *Annales valaisannes*
- F. Wiblé, Guide François Wiblé, *Forum Claudii Vallensium, La ville romaine de Martigny*, Guides Archéologiques de la Suisse 17, Fondation Pro Octoduro / Société suisse de préhistoire et d'archéologie, 1981.

PLANCHE X B

IMPCAESAR PLICINIVS VALERIANIVS
PIVS · FELIX · INVICTVS · AVGVSTVS
RESTITV TOR · ORBIS · FCLVALLENSIBVS
SVIS · AQVAMPERDVCI · ET · NIMFAEVM
EXSTRVI · IVSSIT · ORIVS
SEVE · VE · PROCVRATOR · DE · VONVS
NYMINI · MAIESTATIO · VE · EIVSFC



Martigny, reconstitution de l'inscription du nymphée. Ech. 1 : 10.